

INVITATION OFFICIELLE

Les enfants de Solre-Saint-Géry (Beaumont) inaugurent leur Chemin au naturel en faveur de la biodiversité.

Quand : Le vendredi 8 juin 2018 à partir de 16h30

Où : sur les « Sentiers n°11 et 80 » (Rendez-vous dans la pelouse à l'arrière de l'église de Solre-Saint-Géry (*Rue Plagne 4/1 à 6500 Solre-St-Géry*) → Entrez par la grille à droite du porche de l'église)

Qui : Les enfants et leurs professeurs proposeront une visite guidée de leurs aménagements

Personnes de contact : Gaëlle Cassoth / 0478/130.620 / gaelle.cassoth@sentiers.be et Mmes Linard et Rogge et Mr Lust / 0491 152 556 / Ecole 071 32 12 80 directeur@solre-saint-gery.be

À Solre-Saint-Géry, les élèves de 5-6^e année et leurs institutrices, Mmes Ingrid Linard et Nathalie Rogge et leur directeur Mr Lust, ont décidé de s'engager, avec l'ASBL Sentiers.be, dans un projet « Chemins au Naturel ». À travers cette action, ils s'investissent en faveur de la biodiversité locale : plantation de fruitiers, de plants de haie sauvage, d'arbustes fruitiers... Ce projet a pu se réaliser grâce à l'aide de Mr Christian Thonnart, guide nature beaumontois. Les élèves des autres classes ont aussi mis la main à la pâte et ont ainsi aidé leurs « aînés » !

Ce sont les « Sentiers n°11 et 80 », situé à l'arrière de l'école qui ont été choisis et leurs abords qui seront aménagés pour le plaisir de tous.

Le 8 juin, les enfants seront sur le terrain pour proposer une visite guidée de leurs aménagements. Au programme : découverte des réalisations et des panneaux explicatifs installés, explication de la démarche.

Durant le mois de novembre, l'ASBL Sentiers.be a fait découvrir aux élèves la notion de biodiversité et les a guidés dans leur réflexion sur ce qu'ils pouvaient faire pour aider à son maintien. L'automne et l'hiver ont permis la construction de nichoirs. Début d'année 2018, la signature d'une charte entre la classe et la commune a rendu officielle l'adoption du sentier par les enfants qui sont devenus « parrains » de ce lieu. De son côté, la commune s'est engagée à préserver leur travail et à ne pas utiliser de pesticides dans ses environs. Au printemps, les enfants ont réalisé les premiers aménagements dans leur chemin. Des arbustes ont été plantés pour former une haie d'essences locales ainsi que des petits fruitiers. Ces aménagements ont été complétés par le semis d'une bande de fleurs sauvages, réalisation d'un hôtel à insectes, d'un tas de pierres et de bois... en lien avec l'animation sur la vie des abeilles solitaires et l'importance de les préserver et de leur aménager divers petits gîtes (fagots, bûches percées).

L'action « Chemins au naturel », initiée par Sentiers.be, ASBL de promotion des chemins et sentiers a pour objectif de mettre en avant le rôle moins connu de refuge et de couloirs écologiques des chemins et donner l'occasion aux enfants d'agir pour la biodiversité. Chaque année, Sentiers.be accompagne les élèves d'une dizaine d'écoles à qui elle offre des animations, un suivi et le matériel nécessaire pour mener à bien un beau projet : des nichoirs prêts à monter, des graines, des fruitiers...

Nous vous invitons à rehausser cette inauguration par votre présence et à prendre part au vin d'honneur qui sera offert par la suite par les mandataires communaux de la Ville de Beaumont.

Au plaisir de vous y rencontrer,
Au nom de l'équipe éducative et des élèves,

LUST Stéphane. Directeur